

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 10/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°1

Approbation du procès verbal du comité syndical du 20 novembre 2013

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès verbal du comité syndical du 20 novembre 2013, joint au présent rapport.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 11/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°2

Débat d'orientations budgétaires 2014

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2312-1 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

PREND ACTE du débat d'orientations budgétaires 2014.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

A handwritten signature in red ink, consisting of several fluid, overlapping strokes.

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 12/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°3

Conventions de gestion et de financement avec le Conseil général du Cher

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CS 8/2013 du 20 novembre 2013 relative au vote du budget primitif, conformément au cadre comptable ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil général du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu le rapport du Président et les projets de convention qui y sont joints ;

Considérant la pertinence de passer une convention de gestion avec le Conseil général du Cher dans une logique de mutualisation de moyens et de services,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de la convention de gestion entre le Conseil général du Cher et Numeric18 annexée à la présente délibération ;
- **d'approuver** le contenu de la convention de financement entre le Conseil général du Cher et Numeric18 annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** M. le président à signer ces deux conventions.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 13/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°4

Création de postes

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 3-3 et 34 ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant les missions de Numeric18,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** la création d'un poste d'attaché territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour assurer la fonction de responsable administratif et financier ;
- **d'approuver** la création d'un poste de rédacteur territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour assurer la fonction d'assistant de direction ;
- **d'approuver** la création d'un poste d'ingénieur territorial, à temps complet, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour assurer la fonction de responsable technique. Cet emploi permanent pourra éventuellement être pourvu par un agent non titulaire sur le fondement du 2^o de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984. L'agent non titulaire sera rémunéré par référence à la grille indiciaire afférente au grade des ingénieurs. Les candidats devront justifier d'un niveau d'études et d'une expérience professionnelle adaptés aux missions du poste.
- **d'inscrire** les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget, chapitre 012.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher le :

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 14/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaux Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Députée de la Région Centre
RIVET Michelle	Députée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Députée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Députée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Députée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°5

Adhésion au centre départemental de gestion du Cher et convention « paye »

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion et notamment son article 2 ;

Vu le rapport du Président et le projet de convention qui y est joint ;

Considérant l'intérêt de Numeric18, en tant que nouvelle collectivité avec un très faible nombre d'agents, à bénéficier des services du centre de gestion ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** l'adhésion de Numeric18 au centre départemental de gestion du Cher à compter du 1^{er} janvier 2014 ;
- **d'approuver** le contenu de la convention « paye » entre le centre départemental de gestion du Cher et Numeric18 annexée à la présente délibération ;
- **d'autoriser** M. le président à signer cette convention.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

Acte transmis au contrôle de légalité le :

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 15/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaud Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Députée de la Région Centre
RIVET Michelle	Députée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Députée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Députée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Députée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guériteau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guériteau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°6

Transfert des actifs du Conseil général du Cher

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil général du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu le rapport du Président ;

Considérant la nécessité de transférer les actifs en matière de réseaux de communications électroniques ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'autoriser** le transfert des actifs, détaillés en annexe, du Conseil général du Cher à Numeric18.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 16/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°7

Transfert des contrats de délégation de service public du Conseil général du Cher

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 relatifs aux délégations de service public, L.1425-1 relatif à l'exploitation des réseaux de communications électroniques et L.5721-6-1 relatif aux syndicats mixtes ouverts ;

Vu l'avis favorable de la commission de délégation de service public du Conseil général du Cher réunie le 25 novembre 2013 ;

Vu le rapport du Président et les projets d'avenants qui y sont joints ;

Considérant l'adhésion du Conseil général du Cher à Numeric18;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n° 6 au contrat de délégation de service public du réseau de télécommunications construit par le Conseil général du Cher à Bourges ;

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n° 6 et toute pièce nécessaire avec la société Tutor et le Conseil général du Cher ;

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n° 5 au contrat de délégation de service public des réseaux de communications électroniques construit par le Conseil général du Cher sur les territoires de Vierzon et Saint Amand Montrond ;

- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant n° 5 et toute pièce nécessaire avec la société Tutor et le Conseil général du Cher ;

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n° 5 à la convention de délégation de service public pour la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le département du Cher ;

- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et toute pièce nécessaire avec la société Cher Haut Débit et le Conseil général du Cher.

VOTE : adopté à l'unanimité.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

A handwritten signature in red ink, corresponding to the name Jean Michel GUÉRINEAU.

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 17/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°8

Institution du régime indemnitaire

Le Comité Syndical,

Vu loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et notamment son article 88 ;

Vu le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 ;

Vu le rapport du Président et le projet de régime indemnitaire qui y est joint ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'adopter** les principes de versement des différentes primes et indemnités dans les conditions exposées dans le document annexé à la présente délibération, pour effet au 1^{er} janvier 2014.

VOTE :

- Pour : 20,75 voix.
- Contre : 0 voix.
- Abstention : 1 voix.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18

Numeric18

Délibération du Conseil Syndical n° CS 18/2013

Réunion du 17 décembre 2013

Étaient Présents :

COQUILLAT Alain	Délégué de la CDC Terres d'Yèvre
DEVAUX Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
DIDELOT Bruno	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
DRUNAT Christophe	Délégué de la CDC Terroirs d'Angillon
FOURRÉ Daniel	Délégué du Conseil général du Cher
GONTHIER Gilles	Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
GUÉRINEAU Jean Michel	Délégué du Conseil général du Cher
HYRNKOW Michel	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
MATHÉ Jean Roger	Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
PIÉTU Jean Pierre	Délégué du Conseil général du Cher
RENIER Laurence	Déléguée de la Région Centre
RIVET Michelle	Déléguée de la Région Centre
SINSOULIER-BIGOT Agnès	Déléguée de la Région Centre
TOUZELET Jean Claude	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
VIGUIÉ Pascal	Délégué du Conseil général du Cher

Étaient excusés

ADAM Jean Marc	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
CAMUZAT Maxime	Délégué du Conseil général du Cher
FÉLIX Irène	Déléguée du Conseil général du Cher
GILBERT Roland	Délégué de la CDC Pays de Nérondes
JACOBI Catherine	Déléguée de la Région Centre
JACQUET Roger	Délégué du Conseil général du Cher
LEGRAND Gérard	Délégué de la CDC Vals de Cher et d'Arnon
LEROY Eric	Délégué de la CDC Vierzon Sologne Berry
MÉCHIN Serge	Délégué du Conseil général du Cher
ROBIN Hubert	Délégué du Conseil général du Cher

Pouvoirs

FÉLIX Irène à	Jean Michel Guérineau
JACQUET Roger à	Jean Michel Guérineau
LEROY Eric à	Jean Roger Mathé
ROBIN Hubert à	Pascal Viguié

Point n°9

Détermination des priorités de déploiement

Le Comité Syndical,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher approuvé par le Conseil général du Cher le 26 juin 2012 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- de prendre acte de la présentation relative aux priorités de déploiement.

Acte transmis au contrôle de légalité le :

Acte déposé à la
Préfecture du Cher, le

20 DEC. 2013



Jean Michel GUÉRINEAU
PRÉSIDENT DE NUMERIC18